



Centre Hospitalier Départemental

Saint-Denis, le 8 août 2006

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE :

➤ TROIS SAGES FEMMES

AU CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON DE ST-DENIS (REUNION)

Un concours sur titres sera organisé par le **Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon** de Saint-Denis de la Réunion, en application du décret n° 89-611 du 1^{er} septembre 1989 modifié portant statut particulier des sages-femmes de la fonction publique hospitalière, afin de procéder au recrutement de : **Trois sages-femmes.**

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L.4151-5 du Code de la Santé Publique. Les candidats doivent être âgés de quarante cinq ans au plus au 1^{er} janvier 2006 et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique hospitalière. Cette limite d'âge est reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Les dossiers de candidature devront impérativement comporter :

- une lettre de motivation
- une copie du diplôme d'Etat de sage-femme ou de tout autre titre ou diplôme visé à l'article L4151-5 du Code de la Santé Publique ;
- un curriculum-vitæ détaillé .

Ils devront être adressés au directeur du **Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon - 97405 Saint-Denis Cedex** **au plus tard le 8 septembre 2006** – le cachet de la poste fera foi.

**AFFICHAGE : - ETABLISSEMENT
- PREFECTURE
- LES SOUS PREFECTURES**

Le Directeur délégué,

**INSERTION : RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE**

Patrick GRAS